

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES UNIPERSONNELLE

Société commerciale au capital de 1000 €

Immatriculée au RCS de Toulouse 819 132 143

+ Assurances Pyrénées

9 CHEMIN DE LAURIBAS

31210 BORDES

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Extraordinaire lundi 15 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à 10h00, **Monsieur Roux Christophe, Président de la société**, société commerciale au capital de 1 000 €, dont le siège social se trouve au 9 chemin de Lauribas 31210 Bordes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 819 132 143, a pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

1. **Modification de la dénomination sociale**
2. **Modification du sigle**
3. **Modification de l'objet social**
4. **Ajout d'un nom commercial**
5. **Augmentation du capital social**
6. **Nomination de Sabrina DE ROSSO**
7. **Mise à jour des statuts**

Résolution 1 : Modification de la dénomination sociale

Il est proposé de modifier la dénomination sociale de l'entreprise afin d'avoir une fluidité dans l'appellation de cette dernière et éviter les erreurs rencontrées auprès des organismes.

La nouvelle dénomination est : PLUS ASSURANCES PYRENEES

Cette résolution est adoptée

Résolution 2 : Modification du sigle

Il est proposé de modifier le sigle de l'entreprise afin d'avoir une fluidité dans le visuel de cette dernière et être en accord avec la nouvelle dénomination sociale.

Le nouveau sigle est : PAP

Cette résolution est adoptée

Résolution 3 : Modification de l'objet social

Dans le cadre de la diversification des activités de PAP et dans ses nouvelles orientations stratégiques, il est précisé que les nouvelles activités seront définies comme suit :

« Courtage en opérations de Banques et services de paiements. Conseil pour la gestion et les affaires des Entreprises et des Particuliers. Courtage en assurance. Conseil en investissement financier, épargne, constitution et gestion de patrimoine et prestation de conseils. Organisme de formations. Audit et conseils en Entreprise. Expertise-évaluation des risques. Intervenant pour les risques professionnels. »

Cette résolution est adoptée

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES UNIPERSONNELLE
Société commerciale au capital de 1000 €
Immatriculée au RCS de Toulouse 819 132 143

Résolution 4 : Ajout d'un nom commercial

Dans le cadre de ces diversifications d'activités, il est proposé d'ajouter un nom commercial afin de pouvoir communiquer avec ce dernier.

Le nom commercial est : A.E.F. Consultant

Cette résolution est adoptée

Résolution 5 : Augmentation du capital social

Pour faire face aux nouveaux enjeux et à la nouvelle stratégie de développement de PAP, il a été proposé une augmentation du capital social. Cette augmentation se définit comme suit :

Sabrina DE ROSSO →	1 400 euros soit 24% et 14 actions de 100 euros
Christophe ROUX →	3 600 euros soit 76% et 46 actions de 100 euros

Il en ressort un capital social initial de 1 000 euros + 5 000 euros d'apport soit un total de **6 000 euros formalisé par 60 actions à 100 euros l'action**, chacune, numérotées de 1 à 60.

Cette résolution est adoptée

Résolution 6 : Nomination de Sabrina DE ROSSO

Il est proposé la nomination de **Sabrina DE ROSSO en qualité de Directrice Générale de l'entreprise.**

Sabrina DE ROSSO née MALAVAL le 16/01/1983 à Bègles (33)

Nationalité Française

Demeurant au 3 che du Caillaou

31210 Martres de rivièrè

Conformément aux dispositions statutaires, le **Président nomme à ce jour sa Directrice Générale** qui aura pour mission la gestion et le développement opérationnelle de l'entreprise sans pour cela exercer de pouvoir hiérarchique sur quelques employés que ce soit et sans pour cela, de même avoir accès aux finances de l'entreprise au sens large. Il va de soit qu'aucune signature ni accès aux comptes bancaires ne sont autorisés. Des délégations ponctuelles et encadrées (dans le temps) pourront être accorder en concertation avec le Président.

A ce titre-là, la Directrice Générale pourra percevoir les défraiements suivants :

- Remboursements de ses frais sur justificatifs des dépenses effectuées dans le cadre de sa mission pour le compte de l'entreprise,
- Indemnités kilométriques de son véhicule personnel rentreront aussi dans le calcul des frais remboursables.

La Directrice Générale étant « assimilée salariée » au sens du code du travail, elle pourra prétendre, si elle le souhaite et dans la mesure des activités opérationnelles et techniques à un contrat de travail spécifique. Ce contrat de travail sera voté en AGE afin entre autres de délimiter les contours du contrat de travail.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES UNIPERSONNELLE

Société commerciale au capital de 1000 €

Immatriculée au RCS de Toulouse 819 132 143

Le cumul de sa fonction de Directrice Générale et du contrat de travail, en qualité de salariée de la structure et dans ce cas précis possible.

Cette résolution est adoptée

Résolution 7 : Mise à jour des statuts

Il est procédé à la modification des statuts avec le rajout d'un bénéficiaire effectif en la personne de **Sabrina DE ROSSO pour 24% des parts**. De ce fait la société devient **pluripersonnelle**.

Cette résolution est adoptée

Questions diverses/remarques

A travers cette assemblée générale extraordinaire et les décisions qui sont prises, PAP démontre que l'Entreprise est engagée dans un processus de transformation profonde et une redéfinition de son identité.

La gouvernance étoffée à la forte ambition d'ouvrir une nouvelle ère et de redynamiser l'activité de l'Entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, visé et signé par le Président.

Fait à Bordes, le 15 avril 2024

Le Président

+ assurances pyrénées

9 che. de Lauribas 31 210 Bordes

Tel: 07 56 09 47 24

RCS 819 132 143

ORIAS 16002668

Christophe ROUX

"Cet acte conforme
à l'original"

